

De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation Artistique et Culturelle

Une formation conçue et menée par Claire Jenny

Avec Agathe Pfauwadel, Sarah Jolivet, Arthur Perole, Blandine Minot, Julie Compans et d'autres artistes et intervenant·es impliquée·es dans la danse à l'école

→ Module 1 : du lundi 16 au jeudi 19 novembre 2026 (4 jours)

→ Module 2 : du vendredi 8 au samedi 9 janvier 2027 (2 jours)

→ Module 3 : du vendredi 12 au samedi 13 mars 2026 (2 jours)

Infos pratiques

Horaires : 10h/13h – 14h/17h

Horaires différents mardi 17/11 : 11h/13h – 14h/18h

8 jours de formation

48 heures de formation

20 participant·es maximum

Tarifs et financements possibles

Tarif individuel : 300 €

Module 1 uniquement : 160€ / module 2 ou 3 uniquement : 80 €

Tarif organisme (Afdas, France Travail, etc.) : 900 €

Bourse Adami disponible, sur candidature

Financements organismes et Adami réservés aux stagiaires participant aux trois modules.

Parcours / modalités

Prérequis

La formation est destinée à toute personne désirant mener des projets d'Éducation Artistique et Culturelle en danse :

Artistes chorégraphiques professionnel·les, professeur·es de conservatoire, enseignant·es du 1^{er} et 2nd degré, professionnel·les des métiers de la culture (notamment les chargé·es des relations publiques et médiateur·ices), de l'éducation et du champ social, élu·es et autres professionnel·les susceptibles d'être prescripteur·rices d'action culturelle.

Sélection des candidats

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le [formulaire d'inscription](#) au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection finale des candidat·es est effectuée par le·a chorégraphe sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements : masterclasses@atelierdeparis.org / 01 417 417 07.

Financements

Plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés pour financer votre formation : votre OPCO (AFDAS, etc.), France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou l'ADAMI dans le cadre des « Bourses Adami », sous certaines conditions. Il est possible de s'inscrire aux modules 1 et/ou 2 et/ou 3.

Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- AFDAS : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- France Travail (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- ADAMI : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la formation, puis deux mois après celle-ci.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme, déroulé et objectifs

La formation **De l'art chorégraphique à l'innovation de projet d'Éducation Artistique et Culturelle** propose une réflexion sur la conception et les modalités de transmission de l'art chorégraphique dans le cadre de projets d'Éducation artistique et culturelle (EAC) au sein de l'école et de milieux spécifiques.

Au travers de temps pratiques, réflexifs et méthodologiques se nourrissant de la rencontre des expériences et des vécus de chacun·e, cette formation veut fonder un savoir partagé, actif et évolutif et apporter des clés pour penser, construire, élaborer et mener des projets EAC dans le partenariat entre tous·tes les acteur·ices impliqués·es.

Composée de trois modules complémentaires et indépendants, la formation est conçue et menée par Claire Jenny accompagnée d'Agathe Pfauwadel, Sarah Jolivet, Arthur Perole, Blandine Minot, Julie Compans et d'autres artistes et intervenant·es impliqués·es dans la danse à l'école.

Module 1 : De la définition de contenus artistiques à leur partage, leur transmission à l'école

Avec Claire Jenny, Agathe Pfauwadel, Sarah Jolivet ainsi qu'un·e intervenant·e travaillant à l'Académie de Paris (Ministère de l'Éducation nationale)

Du lundi 16 au jeudi 19 novembre 2026 - 4 jours soit 24h - 10h/13h – 14h/17h

Horaires différents le mardi 17 novembre : 11h/13h – 14h/18h

Paris 20e

La formation se déroulera à la Cité Bonnier (rue Hélène Jakubowicz) les 16 et 19 novembre, et au Regard du Cygne (210 Rue de Belleville) les 17 et 18 novembre.

Ce premier module de formation s'ouvrira par un temps de transmission de ressources sur les fondamentaux de la danse à l'école mené Agathe Pfauwadel, artiste chorégraphique formée en psychomotricité et engagée dans de nombreux projets d'EAC en Île-de-France. Un temps d'exploration chorégraphique sera ensuite mené par Claire Jenny, permettant aux participant·es de pratiquer la dimension partenariale des projets d'EAC.

La formation se poursuivra par un temps de travail théorique et chorégraphique sur les Compétences Psycho-sociales – récemment intégrées au projet de Socle commun de connaissances, de compétences et de culture par le Conseil supérieur des programmes – autour de quatre compétences ciblées : renforcer sa pleine attention, communiquer de façon constructive, renforcer la confiance en soi, prendre et gérer les risques.

Mené par Sarah Jolivet, ce temps invitera les participant·es à concevoir, par la danse, des méthodes de transmission, un cadre d'intervention et un dispositif d'évaluation de ces CPS chez les élèves.

Un temps d'échange sera ensuite organisé avec un·e intervenant·e travaillant à l'Académie de Paris (Ministère de l'Éducation Nationale), portant un regard plus institutionnel sur les projets d'EAC. Le module se conclura par un temps de bilan, à l'issue duquel les participant·es devront compléter un questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises au cours de la formation.

Objectifs du module 1 :

- Concevoir le partenariat entre artistes, structures culturelles et enseignant·es comme une base solide pour la réalisation de projets EAC en danse, tout en explorant comment ce partenariat peut nourrir une pédagogie de projet innovante et s'incarner dans divers dispositifs (Parcours d'EAC, Résidences territoriales d'artistes en milieu scolaire, Contrat Local d'Éducation Artistique, Ateliers artistiques, etc.)
- Appréhender les fondamentaux de la danse et leurs mises en jeu dans des identités artistiques singulières pour interroger la manière dont celles-ci impulsent différentes modalités de transmission
- Explorer la relation entre le développement psychomoteur de l'enfant et les objectifs de l'école, et en quoi ces dynamiques rencontrent des principes fondamentaux du mouvement dansé
- Inscrire les projets d'EAC dans les contenus et enjeux de l'école, en adéquation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ou dans le cadre professionnel des participant·es
- Travailler sur une vision commune des Compétences Psycho-sociales et définir, mettre en place un cadre d'intervention permettant de développer des CPS ciblées chez les élèves à travers la transmission en danse

Module 2 : La danse à la lisière des arts et des langages

Avec Claire Jenny, Arthur Perole, Nina Santes

Du vendredi 8 au samedi 9 janvier 2026 - 2 jours soit 12h - 10h/13h – 14h/17h

À l'Atelier de Paris/CDCN (2 route du champ de manœuvre, 75012)

Mené par **Claire Jenny**, ce deuxième module de formation permettra aux participant·es de situer la création chorégraphique à la croisée des savoirs et objectifs pédagogiques de l'école, des autres disciplines artistiques et des langages.

Le module débutera par l'intervention du chorégraphe **Arthur Perole** qui traversera avec les participant·es ce qui constitue son travail chorégraphique et son travail de transmission (Résidence Art pour Grandir au collège en 26-27). Son intervention débutera avec un échauffement basé sur l'improvisation, le lâcher prise et la possibilité de faire corps avec les autres. Les stagiaires traverseront ensuite plusieurs expériences venant s'ajouter par couche : partant de situation du quotidien, ils et elles expérimenteront des états de corps empruntés au cinéma tel que le slow motion, le bug, le morphing et autres « effets spéciaux corporels ». Dans un deuxième temps ces états de corps seront retranscrits et organisés dans des romans photos au scénario inventé par les stagiaires. Enfin un travail mêlant corps et voix sera développé. La voix sera utilisée pour se confier, se raconter.

Cette première intervention sera suivie par un temps de pratique et de réflexion partagée mené par **Nina Santes**. Le contenu de cette intervention sera communiqué prochainement.

Le module se conclura par un temps de bilan, à l'issue duquel les participant·es devront compléter un questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises au cours de la formation.

Objectifs du module 2 :

- Situer la création chorégraphique dans un contexte pluriel à la croisée des langages, des arts et des savoirs
- Comprendre comment des démarches de créations chorégraphiques peuvent se croiser avec des processus créatifs issus d'autres disciplines artistiques
- Explorer, à partir de ces convergences artistiques, comment elles se rejoignent, questionnent et enrichissent divers champs de la pensée et des savoirs, tout en intégrant les enjeux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- Interroger et partager les expériences et contextes professionnels de chacun pour élaborer collectivement des modalités de transmission de l'art chorégraphique dans les divers champs du sensible et de la pensée
- Inscrire les projets EAC dans les objectifs pédagogiques de l'École et au-delà, en adéquation avec le socle commun de compétences et de culture, ou dans le cadre professionnel des participant·es

Module 3 : Au-delà de l'école, la création partagée avec des publics spécifiques

Avec Claire Jenny, Julie Compans et Agathe Pfauwadel

Du vendredi 12 au samedi 13 mars 2026 – soit 12h - 10h/13h – 14h/17h

À l'Atelier de Paris/CDCN (2 route du champ de manœuvre, 75012)

Comment les contenus chorégraphiques et les modalités de transmission peuvent être adaptés pour être pleinement accessibles ?

Ce module de formation permettra d'explorer, dans le cadre de l'EAC, la création artistique et partagée auprès de publics spécifiques, et notamment de publics aveugles et malvoyants.

Ce module s'articulera d'abord autour de l'intervention de **Julie Compans** qui transmet la danse à des personnes aveugles et malvoyantes par le biais de l'audiodescription depuis plusieurs années. Elle utilise les mots, diffuse sa voix dans leur casque lors de spectacles et mène des ateliers en amont des représentations pour leur faire éprouver certains mouvements de la chorégraphie, leur permettre d'entrer dans une expérience corporelle et sensible. Véritable plongée dans cet univers, cette formation sera une manière de glisser sous la surface du geste, de déplacer le regard et de jouer avec d'autres perceptions pour entrer en relation avec l'espace, le mouvement et les autres.

Un temps d'écriture chorégraphique partagé et mixte sera ensuite mené par **Agathe Pfauwadel**, aux côtés des jeunes du laboratoire artistique qu'elle mène avec l'Établissement Public Médico-Social Dyonisien (EPMSD) Les Moulins Gémeaux.

Le module se conclura par un temps de bilan, à l'issue duquel les participant·es devront compléter un questionnaire d'auto-évaluation des compétences acquises au cours de la formation.

Objectifs du module 3 :

- Adapter les contenus chorégraphiques et les modalités de transmission pour les rendre accessibles à des publics ayant un handicap visuel
- Mettre en valeur la richesse de la perception non-visuelle dans la danse, éprouver des perceptions sonores et/ou tactiles pour entrer en relation avec l'espace, le mouvement et les autres
- Concevoir des projets en partenariat avec des professionnels de la culture, de l'éducation, et des spécialistes de l'accessibilité, afin de garantir une transmission inclusive de l'art chorégraphique.
- Développer une réflexion collective et fonder un savoir partagé dans la conception et la conduite de projet EAC
- Inscrire les projets EAC dans une logique d'inclusion et d'accessibilité, en intégrant les spécificités des différents milieux (écoles, structures spécialisées, hôpitaux, etc.)

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographies des intervenant·es

Claire Jenny

Chorégraphe de la compagnie Point Virgule, elle déploie un questionnement sensible sur les enjeux de la construction/reconstruction de l'individu, quels que soient les contextes de ses projets. Personne-ressource pour l'Éducation Artistique et Culturelle, elle est reconnue pour son expertise dans la conception et la réalisation de créations partagées en milieu carcéral. Elle est co-auteure du livre *Chairs incarcérées : une exploration de la danse en prison*. Les aller-retours permanents entre ses projets professionnels et les accompagnements artistiques des publics fondent sa démarche artistique.

Agathe Pfauwadel

Interprète auprès de nombreux·ses chorégraphes telles que Odile Duboc, Georges Appaix et Alban Richard, elle développe également de nombreux projets d'Éducation Artistique et Culturelle en milieu scolaire. Parallèlement, après s'être formée en psychomotricité, elle mène des actions de formation et de sensibilisation à la danse auprès de personnes en situation de handicap et dans diverses structures de santé. Avec la Cie Pasarela, elle crée et coordonne le projet *Faire corps et rayonner*, laboratoire chorégraphique inclusif et ouvert qui déploie les potentiels créatifs, personnels et professionnels des personnes en institutions médico-sociales de Seine-Saint-Denis, et au-delà.

Arthur Perole

Arthur Perole fonde la CompagnieF, implantée à Marseille, en 2010 pour y développer ses propres projets.

Le chorégraphe interroge les modes relationnels entre chorégraphe, danseur·euse et public sur le principe du vivre ensemble et du rassemblement. Il invite le·la spectateur·ice à partager une expérience jusqu'à l'inclure dans le processus chorégraphique, et lui offre les outils pour mieux appréhender la danse. Parallèlement à ses projets artistiques, il est interprète pour la chorégraphe Joanne Leighton, Radhouane El Meddeb, Tatiana Julien et il collabore au théâtre avec Vincent Goethals, Wajdi Mouawad et Edith Amsellem. En 2026/2027, il intervient également auprès de collégien·nes dans le cadre d'un projet Art pour Grandir porté par l'Atelier de Paris.

Julie Compans

Biographie communiquée prochainement.

Julie Compans

Après un parcours en Anthropologie du corps et en Art du spectacle, elle poursuit sa formation à Epse Danse Montpellier dirigée par Anne-Marie Porras. Elle rejoint la Cie La parenthèse-Christophe Garcia comme interprète pendant plus de 10 ans. Parallèlement, elle collabore avec la metteuse en scène Marie-Eve Signeyrole et chorégraphie plusieurs œuvres d'opéra en France et à l'étranger.

Danseuse et pédagogue, dans un désir de partage, elle rejoint l'association Accès Culture en 2016 et commence à audio-décrire la danse pour les personnes aveugles et malvoyantes. Riche de cette expérience, elle partage la scène avec Mellina Boubetra en 2022 pour *Nyst*, (vive le sujet ! à Avignon) et décrit en direct une danse qui s'improvise sous les yeux du public. Actuellement, elle chorégraphie *Bleu* et *Dans le blanc de tes yeux*, deux pièces qui proposent d'autres manières de regarder la danse.

Sarah Jolivet

Enseignante d'EPS spécialiste de danse, Sarah Jolivet est en charge d'un enseignement Art Danse au lycée Victor Duruy (7^e arrondissement de Paris). Elle a mené de nombreux projets d'EAC dans le domaine des arts du cirque et de la danse ainsi que de nombreuses formations dans le cadre de la formation continue des enseignant·es du 2nd degré. Professeure relais depuis septembre 2025 à l'Atelier de Paris, elle est notamment missionnée par le Rectorat pour apporter son expertise aux enseignant·es et lieux culturels qui participent au projet du REP Doisneau, au sein duquel elle mène un laboratoire pédagogique sur les liens entre danse et compétences psycho-sociales.

Atelier de Paris/CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Contact

Pour toute information sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Anaïs Caillet – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

